

	PORT DE BRUYERES-SUR-OISE (95) A LOUER TERRAIN de 41 000 m² « plate-forme basse du Jacloret » Embranché voie d'eau
Surface du Terrain Date de disponibilité : 1^{er} janvier 2011 Surface totale : 41 000 m² Divisibilité : oui, à partir de 20 000 m²	Situation / Desserte ZI Portuaire de Bruyères-sur-Oise 95820 Bruyères-sur-Oise Accès routier : - autoroute A16 à 7/8 mn - francilienne N184 à 12/15 mn Transport en commun : - SNCF (Paris Gare du Nord en 35 mn)
Equipements Eau potable : oui en limite de parcelle Eaux usées : oui en limite de parcelle Electricité : oui en limite de parcelle (branchements à faire auprès des concessionnaires) Clôtures et portail : non Ouvrage portuaire : port public (11 500 m²) et quai public (100 ml) à proximité immédiate Desserte ferrée : 2 voies (une voie principale et une voie de stockage sur parcelle contigüe = possibilité mutualisation)	Particularités du site Zone inondable : seules des activités non polluantes et compatibles avec l'inondabilité pourront s'implanter. Voie de desserte prévue à l'ouest de la parcelle. Zone de port public (11 500 m²) et 100 ml de quai public à proximité immédiate pour transbord de marchandise par voie fluviale. NB : port public en zone inondable (cote 27 m NGF) Le port de Bruyères est situé en bord d'Oise (rive droite) sur le tracé du futur canal à grand gabarit « Seine-Nord Europe ». Lancement d'un terminal fluvial à conteneurs dès 2010
Urbanisme PLU : constructible, zone Uij CES : 70 % maxi PPRI du 95 (05/07/07) : plate-forme située en zone inondable Constructions « sur pilotis » uniquement Cote moyenne du terrain : 27 m NGF Plus Hautes Eaux Connues : 27.26 m NGF Hauteur maxi de construction : 18 m COS : non réglementé Contraintes d'exploitation : Champs captants Pollution : non Cercle de contraintes : non Emprises réservées : massif boisé à conserver mais celui-ci est situé en dehors de la en limite est du terrain	Conditions financières Loyer annuel global : nous consulter Indexation annuelle selon l'I.C.C. (INSEE) Régime fiscal de location : TVA Mode de paiement : Trimestriel à échoir Dépôt de garantie : 3 mois de loyer TTC Avantages financiers : - exemption de certaines taxes fiscales et frais d'entretien de site : gardiennage, entretien des espaces verts et voiries, - ristourne sur loyer en fonction tonnages fluvial annuel
Fiscalité applicable en 2010 Taxe professionnelle : 30,89 % dont commune : 19,20 %	Redevance complémentaire si aménagement spécifique
Département Action Commerciale et Logistique Tel : 01 40 58 28 80 Fax : 01 40 58 27 50 e-mail : dacl@paris-ports.fr PORTS de PARIS	